



Procès-Verbal Conseil Municipal du 11 juillet 2024

Monsieur Laurent LACOURT, Maire fait l'appel.

Présents : Laurent LACOURT, Olivier BIGARAN, Gilles BELOU, Richard FEYER, Mickael Hiest, Clémence LAPUELLE, Lucile MONDON, Ludivine TESTE.

Excusés : Magali BARTHES (pouvoir Laurent LACOURT), Pierre-Gaël BESSIERE (pouvoir Richard FEYER), Etienne DE PINS (pouvoir Clémence LAPUELLE), Eva MASSOL, Sylvain MAURY (pouvoir Ludivine TESTE), Anthony TAUPIN (pouvoir Olivier BIGARAN).

Absent : Fabian GIZA

(8 présents – 5 procurations : 13 votes)

Laurent LACOURT lit l'ordre du jour :

- **5-1-2024** Délibération portant versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal au budget annexe de l'assainissement ;
- **5-2-2024** Délibération portant décision modificative n°1 sur le budget principal ;
- **5-3-2024** Délibération portant vote du budget annexe assainissement ;
- **5-4-2024** Délibération portant fixation des tarifs pour le repas du 13 juillet 2024 ;
- **5-5-2024** Délibération portant fixation des tarifs cantine et garderie pour la rentrée scolaire de 2024-2025 ;
- **5-6-2024** Délibération portant modification de l'acte de création de la régie pour l'encaissement des recettes provenant de la cantine, de la garderie et des activités périscolaires ;
- **5-7-2024** Délibération portant approbation d'une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (PAYFIP) proposé par la DGFIP ;
- **5-8-2024** Délibération choix de l'entreprise pour l'achat de portillon pour l'école ;

Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12/06/2024

→ **reporté**

5-1-2024 Délibération portant versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal au budget annexe de l'assainissement

Pour le démarrage ce budget ne dispose d'aucune recette, c'est pourquoi il est proposé de verser une subvention d'équilibre depuis le budget principal, c'est une avance remboursable. Cela signifie que dès que le budget assainissement entrera des recettes cette avance sera renvoyé sur le budget principal.

Montant de cette subvention d'équilibre : 45000€.

→ **Unanimité (13 voix)**

5-2-2024 Délibération portant décision modificative n°1 sur le budget principal

Cette décision modificative permet alimenter le compte qui verse la subvention d'équilibre.

→ **Unanimité (13 voix)**

5-3-2024 Délibération portant vote du budget annexe assainissement

Budget investissement (925000€ dont 850000€ pour le chantier) et exploitation (500€ ; équivalent du budget de fonctionnement)

→ **Unanimité (13 voix)**

5-4-2024 Délibération portant fixation des tarifs pour le repas du 13 juillet 2024

Il est proposé de reconduire les tarifs de l'année 2023 :

- adultes : 15€
- 12-18ans : 12€
- moins de -12 ans : 8€
- gratuit pour les moins de 3€
- bière et soft : 1€

→ **Unanimité (13 voix)**

5-5-2024 Délibération portant fixation des tarifs cantine et garderie pour la rentrée scolaire de 2024-2025

Il est proposé de reconduire les tarifs de l'année précédente :

- garderie du matin : 1€
- garderie du midi : 1€
- garderie du soir : 1,5€
- repas : 4,4€

→ **Unanimité (13 voix)**

5-6-2024 Délibération portant modification de l'acte de création de la régie pour l'encaissement des recettes provenant de la cantine, de la garderie et des activités périscolaires

Nous allons mettre en place le portail famille pour l'école, qui permet notamment aux familles de réserver en ligne cantine et garderie. Cela facilitera également la facturation car les pointages seront informatisés. Avec ce portail arrive la possibilité de payer en ligne par carte bleue, il faut donc modifier la régie qui à l'époque n'acceptait pas ce mode de paiement.

→ **Unanimité (13 voix)**

5-7-2024 Délibération portant approbation d'une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (PAYFIP) proposé par la DGFIP

Le paiement par carte nécessite la mise en place d'une convention avec la DGFIP.

→ **Unanimité (13 voix)**

5-8-2024 Délibération choix de l'entreprise pour l'achat de portillon pour l'école

Il s'agit de limiter l'utilisation du grand portail.

Une ouverture à distance sera installée.

*2 devis de CODEPAR avec le portillon et l'ouverture à distance :

2838€ (lame de 20cm)

2880€ (lame de 10cm)

*1 devis de Clôture et jardin, le portail à monter nous-même : 250€

*1 devis de Atout fermeture uniquement le portillon : 1612,20€

Il est proposé de retenir le devis de CODEPAR avec lame de 10 cm, ouverture à distance et pose

→ **Unanimité (13 voix)**

5-9-2024 Délibération portant création d'un emploi non permanent (ATA)

Un poste de 22h a été voté au précédent conseil mais l'agente ne souhaite pas poursuivre.

La délibération est caduque,

La nouvelle est prise à compter du 29 août.

Une offre d'emploi sera publiée : 80 % animation 20 % ménage.

→ **Unanimité (13 voix)**

5-10-2024 Délibération portant fixation du loyer du logement communal

Cette délibération concerne la mise en location de la maison Graniti.

Les travaux seront terminés d'ici la fin du mois, il convient de délibérer pour fixer le montant du loyer.

Il est proposé de retenir le prix du marché : 1100€ par mois pour ce type de bien.

Il est également proposé de confier la gestion de la location à une agence immobilière.

→ **Unanimité (13 voix)**

Questions diverses :

- les horloges de l'éclairage public sont en place mais certaines ne sont pas encore opérationnelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Le Secrétaire de Séance,
Ludivine TESTE

Le Maire,
Laurent LACOURT